



ZIMBABWE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC convoque la 34^e réunion du Comité des ministres du commerce et la 24^e réunion du Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale.

Le 29 mai 2025, Gaborone à Botswana: Le 05 juin 2025, la République du Zimbabwe accueille à Harare la 34^e réunion du Comité des ministres du commerce (CMT) et la 24^e réunion du Groupe de travail ministériel (MTF) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) portant sur l'intégration économique régionale.

L'ouverture et la présidence des réunions seront assurées par l'Honorable Professeur Amon Murwira, Président de la 34^e réunion du CMT et de la 24^e réunion du MTF en sa qualité de Président du Conseil des ministres de la SADC et Ministre des Affaires étrangères et du commerce international du Zimbabwe.

Le Comité des ministres du commerce se concertera afin d'examiner, entre autres questions relatives au commerce, les résultats de l'analyse des 10 principales importations et exportations de la SADC et les développements géopolitiques liés aux récents ajustements des tarifs douaniers sur les produits importés et les conséquences sur la région de la SADC. De plus, leurs discussions porteront sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le CMT au cours de leur 33^e réunion ainsi que la mise en œuvre et la consolidation des dispositions liées à la Zone de libre-échange de la SADC (ZLE), l'adhésion des États membres au Protocole de la SADC sur le commerce et l'élimination des obstacles non tarifaires ; La réunion examinera plus spécifiquement la mise en œuvre des différents cadres et instruments qui servent à favoriser le commerce intra-régional, notamment le cadre régional de la SADC pour les opérateurs économiques agréés (OEA), le cadre régional de la SADC sur les relations entre les douanes et les entreprises et le cadre de la SADC pour le certificat d'origine électronique (eCoO).

Le Groupe de travail ministériel étudiera d'autres questions régionales notamment, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises au cours de sa 23^e réunion tenue en juillet 2023 ; par ailleurs, il recevra une mise à jour sur l'exécution de la Stratégie d'industrialisation de la SADC et de sa feuille de route pour 2015-2063. Cette stratégie régionale repose principalement sur la transformation technologique et économique de la région de la SADC par l'industrialisation, la modernisation, le développement des compétences, la science et la technologie, le renforcement financier et une intégration régionale plus approfondie. Le Groupe de travail ministériel révisera et discutera en particulier les progrès accomplis relativement aux objectifs des piliers de la Stratégie d'industrialisation et sa feuille de route pour 2015-2063, à

savoir l'Industrialisation, la Compétitivité, l'Intégration régionale et les questions transversales. Il convient de rappeler que cette stratégie vise essentiellement à stimuler le programme de l'industrialisation de la SADC afin de favoriser la croissance économique et l'éradication de la pauvreté dans la Région.

La 34^e réunion du Comité des ministres du commerce et la 24^e réunion du Groupe de travail ministériel sur l'Intégration économique régionale se dérouleront après la tenue de la réunion des hauts fonctionnaires les 02 et 03 juin 2025.

Pour toute demande de renseignements des médias, veuillez vous adresser à :

Madame Barbara Lopi, Responsable principale de l'unité des communications et relations publiques, Secrétariat de la SADC ; courriel : blopi@sadc.int ou M. Innocent Mbvundula, fonctionnaire chargé des communications et des relations publiques (externe), courriel : imbvundula@sadc.int, Tél : (+267) 72 572 969 (WhatsApp) (+267) 395 1863 (Ext 1790); et copier prinfo@sadc.int

À propos de la SADC

La SADC est une organisation régionale composée de 16 États membres. Créée en 1980, elle est d'abord la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et devient, en août 1992, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Ses 16 États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.